



Gabriel Vilarrubi <gabrieldecarcassonne@gmail.com>

Re: FFVOILE : « NOUS PROLONGEONS LA PÉRIODE DE SUSPENSION DES ACTIVITÉS JUSQU'AU 3 MAI »

1 message

Joël GUERIN <jadjgu11@gmail.com>

25 mars 2020 à 15:23

À : Gaby VILARRUBI <gaby.vilarrubi@free.fr>, Gabriel Vilarrubi <gabrieldecarcassonne@gmail.com>

Le mer. 25 mars 2020 à 11:36, LIGUE DE VOILE OCCITANIE <ligue@voileoccitanie.com> a écrit :**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE****PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE SUSPENSION DES
ACTIVITÉS JUSQU'AU 3 MAI 2020**

Bonjour à toutes et à tous,

Veillez trouver ci-dessous le message de la Fédération Française de Voile reçu ce jour (http://www.ffvoile.fr/ffv/web/actualites/actus_detail.asp?ID=4984).

Nous restons à votre disposition.

Prenez soin de vous !

Agnès BERENGER

Responsable Administrative et Financière

06 60 21 45 39



Ligue de Voile Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées - Occitanie

1815 Av. Marcel Pagnol - Le Patio Santa Monica - bat B - 34470 PÉROLS

Tél. : +33 (0)4 67 50 48 30 – ligue@voileoccitanie.com / www.ffvoileoccitanie.net

Siret : 824 242 382 00011 - RCS : 824242382 - APE : 9312Z - TVA intracom : FR54824242382

N° Dispensateur de Formation : 76-34-09248-34 - TVA non applicable, article 293B du CGI

NICOLAS HÉNARD : « NOUS PROLONGEONS LA PÉRIODE DE SUSPENSION DES ACTIVITÉS JUSQU'AU 3 MAI ».

Conformément aux recommandations du Gouvernement, le Conseil d'Administration de la FFVoile avait demandé, le vendredi 13 mars, en tant que Fédération délégataire, à ses structures affiliées, ses Comités Départementaux, ses Comités Territoriaux et ses Ligues de suspendre toute activité de groupe (entraînements, stages, pratiques de loisirs ou autres), toute réunion et tout regroupement qui serait de nature à favoriser une propagation du virus Covid-19. En parallèle, la FFVoile avait suspendu toutes ses compétitions et classements. Cette mesure qui était entrée en vigueur le samedi 14 mars vient d'être prolongée jusqu'au dimanche 3 mai minuit.

« Nous prolongeons la période de suspension des activités jusqu'au dimanche 3 mai. Initialement, nous avions indiqué le 5 avril, mais il semble aujourd'hui acquis que cette date initiale n'est plus en adéquation avec l'évolution de la propagation. » précise Nicolas Hénard, Président de la Fédération Française de Voile.

« Nous sommes bien conscient que cette période de suspension qui englobe les vacances scolaires du printemps n'est pas du tout favorable pour nos clubs. Mais, même si le gouvernement n'a pas encore indiqué de nouvelle date sur la période de confinement, il est très probable que ce dernier se prolongera jusqu'à début mai.

« Depuis le 13 mars, les équipes de la Fédération travaillent pour aider nos structures à passer cette période difficile tout en gardant en tête que la priorité va à la santé des personnes. Dans cet esprit, nous avons ouvert une page dédiée sur notre site internet où nous y avons regroupé beaucoup d'informations pour faciliter le travail de nos professionnels et bénévoles. Nous leur présentons notamment une gestion proactive avec une démarche structurée. »

« En parallèle, nous avons validé un plan de continuité de l'activité pour que nos équipes restent à disposition des clubs. Et je peux vous assurer que leurs journées sont bien remplies depuis maintenant 10 jours. Plusieurs d'entre eux travaillent d'ailleurs sur la continuité des dépôts des dossiers PSF 2020 sur le CompteAsso. Nous avons édité un mode d'emploi (NDLR : disponible sur l'espace club) avec un calendrier que nous maintenons malgré la situation. Pour mémoire, le Projet Sportif Fédéral va permettre d'attribuer plus d'un million d'euros aux clubs. Il est donc primordial que ce dispositif soit maintenu et les échéances respectées. »

« Enfin, comme nous sommes une association et qu'il nous semblait important de prendre des nouvelles de nos membres affiliés, le bureau exécutif de la FFVoile, en accord avec l'ensemble des présidents de Ligue, s'est fixé une mission prioritaire d'évaluation de l'impact de la crise du Covid-19. A cette fin, il a été convenu d'organiser une enquête téléphonique auprès de l'ensemble des membres affiliés à la fédération. Cette mission vise notamment à mesurer les impacts de la crise actuelle et les besoins d'accompagnement durant et à l'issue de la période de confinement. Ceci afin de préserver les structures jusqu'à et au-delà de la reprise, en particulier en positionnant les besoins du secteur voile dans les mesures d'accompagnement du gouvernement. »

« La période que nous vivons est complexe pour tout le monde et nos pensées accompagnent les malades, les victimes et leurs familles ainsi que les personnels soignants et les nombreux acteurs mobilisés pour lutter contre la propagation du coronavirus et protéger la santé des Français. »

Cordialement,

Paul-Edouard DESPIERRES

Président

Ligue de Voile Occitanie

06 26 71 29 11

President.ligue.voile@gmail.com

Ligue de Voile Occitanie

1815 Av. Marcel Pagnol - Le Patio Santa Monica - bat B

34470 PÉROLS

Tél. : +33 (0)4 67 50 48 30 – ligue@voileoccitanie.com

www.ffvoileoccitanie.net

Siret : 824 242 382 00011



IMPORTANT: Ce message est exclusivement destiné à la personne à laquelle il est adressé. Les informations qu'il contient sont confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, nous vous serions reconnaissants de le renvoyer à son expéditeur et de le supprimer de votre système informatique, sans le lire, en prendre copie ou l'envoyer à quiconque. Le destinataire reconnaît et accepte que ce message ne peut en aucun cas être considéré comme liant les parties à quelque titre que ce soit et constituer une preuve littéraire notamment au sens des articles 1316 et 1316-1 du code civil français. Le présent message ne saurait être considéré comme faisant l'objet d'une signature électronique au sens des textes législatifs et réglementaires en vigueur.



Adoptez l'éco-attitude

N'imprimez ce mail que si cela est vraiment nécessaire

--
Cordialement

25/03/2020

Gmail - Re: FFVOILE : « NOUS PROLONGEONS LA PÉRIODE DE SUSPENSION DES ACTIVITÉS JUSQU'AU 3 MAI »

GUERIN Joël